1488

LETTRE DE DEVX GENTILS-HOMMES FRERES ESTANS en l'armee du Roy, cõduite par Mõseigneur le Prince de Condé, à vn leur frere estant pres de la personne du Roy.

M. D. LXVII.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Case
F
39
.326
15672

47-2035

LETTRE DE DEVX GENTILSHOMMES FRERES, estans en l'armee du Roy, conduite par Monseigneur le Prince de Condé, à vn leur frere estãt pres de la personne du Roy.

MOnsieur nostre frere, la cognoissance que nous auons du bon zele que vous auez tousiours demonstree au bien & repos de ce poure Royaume, nous rend bien certains, que vous n'estes pas à ceste heure exempt de douleur & d'ennuy, voyant le piteux estat auquel vous & nous sommes. Car à la verité ces orages & tempestes qui commencent, ne signifient autre chose, que les approches de nostre ruine ineuitable de tous, si Dieu par sa paternelle & tresmisericordieuse bonté ne destourne de dessus nos testes l'horrible iugement, que non seulement nous voyons, mais iustement nous meritons par nos pechez & diuisions: si aussi il ne luy plaist toucher les cœurs de nostre Roy, de ses Conseillers, & generalement de tous ses suiets. Car que sera-ce, si nostre Prince naturel ne veut cognoistre, voire prendre asseurance de l'amour, de la fidelité & de la reuerence de ses suiets? Que

sera-ce, si nous ses treshumbles suiets, & immuables en la deuotion de nous sacrifier pour son seruice, voulans plier le col sous l'obeissance de ses bons commandemens, ne nous pouuons voir deliures du dãger, pour lequel euiter nous auons recouru à ces extremes remedes? Que sera-ce, di-ie, autre chose, sinon que pour nous garentir d'vne mort honteuse & lamentable, il nous sera force de nous exposer à vne mort honorable & iuste? Si ce langage vous semble dur & estrange, combien plus nous doit sembler dur & estrange, de sauoir ce qui a esté conclu & arresté, & deuoit estre bien tost executé contre nous? Croyez, croyez, Monsieur nostre frere, & le croyez bien, que nous vsons de ces remedes auec vn regret qui ne se peut dire, & qui mesmes malaisément se peut pẽser. Mais quoy? ne repousserons-nous resoluëment & vertueusement l'iniuste violence, de laquelle nous sommes aussi certains, que publiquement menacez? Nous laisserons-nous point lier les pieds & mains, afin que ceux qui ont iuré nostre mort, auec la pitoyable euersion de nos maisons & de nos familles, ayent de tãt meilleur marché de nostre sang & de nos vies? Helas, si on ne couchoit que du rauissement de la moitié de nos biens, nous cõsentirions plustost de prendre patience, que de nous redimer de ceste

(combien que treſinique & intolerable) condamnation, par vne ſubleuation & mouuement de ſi dangereuſe conſequẽce. Mais puis que nous ſauons qu'il y va de la perte de nos vies, & de la priuation de choſe encores plus chere, nous ſauroit lon blaſmer, ſi nous ſommes reſolus de mourir tous enſemble, auant que nous voir à la merci de ceux, qui non ſeulemẽt nous veulent exterminer, mais veulent (comme il ne peut eſtre autrement) en affoibliſſant le Roy d'vn ſi grand nombre de grãs, vertueux & fideles ſuiets, & pilliers de ſa grãdeur, le priuer quant & quant de Couronne & de Royaume, pour en donner la poſſeſſion de tant plus ſeure à vn eſtrãger, auquel ils ſe ſont rendus obligez de ce faire, par les bienfaits & grandes penſions qu'ils ont annuellement tiré de luy? Nous preuoyõs tous, long temps a, ce malheur prochain: & le deſordre qui croiſſoit d'heure à autre en ce royaume, en eſtoit le vray & infallible preſage. Mais ceux qui y deuoyent obuier & pouruoir, pour le lieu qu'ils tenoyent à tort ou à droit en l'adminiſtration publique, & conduite de l'eſtat, ſont ceux-là ſeuls, qui ont eſté les outils de nos miſeres cõmunes, & de la deſolation que nous touchons au doigt. Helas, ce n'eſt pas le Roy, qui de ſon mouuement eſt entré en telle desfiance de la loyauté de ſes meilleurs ſuiets, & qui pareille-

ment les a fait entrer en telle crainte & defiance de ſon amour enuers eux. Ce n'eſt pas le Roy, qui a reſolu de luy-meſmes, d'emplir ſon royaume de forces eſtrangeres & ennemies, pour raſer & ruiner ceux qui font profeſſion de la vraye Religion. Car il eſt ſi bien nay, & a deſia tant de iugement, que s'il n'eſtoit par le malicieux artifice d'aucuns, perſuadé de hayr à mort ceux qu'il deuroit le plus aimer, il verroit que cela ne peut eſtre, qu'il n'y perde plus que ceux, que lon veut du tout perdre & deſtruire. Il n'y a ſeruice, que les eſtrangers ennemis de la France, facent à noſtre Roy ſi volontiers que ceſtui-ci, de luy ayder à ruiner ſes ſuiets : cõme ſi le Roy d'Eſpagne nous appelloit pour luy ayder à ruiner les ſiens de l'Eſpagne, nous ferions-nous, à voſtre aduis, fort prier de luy faire ce plaiſir? Mais apres l'auoir tant gratifié en ceſt endroit, que ferions-nous de ce beau Roy, ſinon que nous luy dõnerions vne couronne de paille, & celle qu'il porte, nous la mettrions ſur la teſte de noſtre Roy ? Or vous nous direz, que ce ſont des peurs que nous-nous ſommes dõnees de nous-meſmes, & qu'il n'y auoit apparence quelconque, que lon vouluſt en rien retrancher l'Edict de la paix : lequel toutefois Monſieur le Conneſtable a nommé prouiſionnal. Vous nous auez touſiours dõné ceſte malfon-

dee asſeurãce. Et à la verité, nous croyons que les concluſions, que lon a prinſes pour executer ces entrepriſes barbares & pleines de ſang ne vous ont point eſté cõmuniquees, & vous eſtimons trop vertueux & trop bon François, pour les auoir ſceuës, & les auoir approuuees: Mais nous ne croyons pas moins, que tels eſtoyent les deſſeins, qui ont eſté reſolus contre nous. Que ſi Dieu par ſa bõté ne nous euſt pouſſez à faire ce deuoir, en peu de iours nous euſſiõs veu iouer ceſte ſanglãte & trop cruelle tragedie, de laquelle le Concile de Trente a compoſé le prologue. Or la chanſe & liuree, que ceux qui ne peuuent eſtre ſaoulez de noſtre ſang, ſans l'auoir tout beu, en facent maintenant leur profit, s'ils peuuent: aumoins ils n'auront pas la peine de nous venir cercher en nos maiſons: car nous leur auons apporté nos teſtes, mais nous n'auons pas laiſſé nos mains, auec leſquelles nous combatrons pour le ſeruice de noſtre Roy, quãd il luy plaira, & pour noſtre defenſe à toute heure, Dieu aydãt. Que ces alterez de ſang donques nous maſſacrent, & nous pendent tous enſemble, s'ils peuuent: Car nous ne nous departirons plus, qu'ils ne l'ayent fait, ou qu'ils n'ayent bien appris, qu'il ne le faut plus entreprendre. Voila quelle eſt noſtre reſolution, voila qui nous a fait abandonner nos femmes & nos enfans à tout ha-

zard. Nous ne parlons point des autres confusions, qui effacent la splendeur de ceste Monarchie, & qui semblent acheminer vne iuste & bien reiglee domination, à vne inique & mal supportable tyrannie (ie di nous, qui n'auons à rendre compte deuant Dieu, ni deuant les hommes, de l'administration publique:) Mais nous disons bien, que ceux que Dieu a appellez au gouuernement de ce n'agueres floriſſant estat, ne doiuent auoir rien plus à cœur, que la reformation d'iceluy, & qu'ils seront grieuement coulpables deuant Dieu, deuant le Roy, & deuãt toute la chose publique, s'ils n'employent tous leurs moyẽs, voire leur sang propre, pour remettre le royaume en son ancienne dignité & splendeur. Nous demanderions volontiers à ceux, qui ont ceſt honneur d'estre au Conseil du Roy, & qui ont le maniement des affaires d'estat, en quelle conscience ils peuuent voir le renuersement de la iustice, & le mespris des bonnes loix, qui regne, l'impunité de tant d'horribles crimes qui se commettent, l'intolerable charge que lon met de iour en iour sur le dos du poure peuple, la recerche que lon fait du Domaine, suspecte à toutes les meilleures familles de ce royaume, l'abastardissement de la Noblesse, & les inuentions à toute heure proposees par les estrangers, pour mettre le Roy en mauuais

mes-

meſnage auec ſes ſuiets, pour malcontenter & rẽdre taillable la Nobleſſe, & pour ſuccer toute la ſuſtãce de tous les eſtats de ce royaume. Que pleuſt à Dieu, que ces hommes ſi ingenieux & ſi farcis d'inuẽtions, ſongeaſſent auſſi creux, & propoſaſſent autant de moyens, pour compoſer equitablement les differens de la Religion, pour enrichir le Roy, pour faire fleurir la iuſtice, pour contenter & maintenir la Nobleſſe, & pour ſoulager l'oppreſſion du peuple, comme ils en apportent d'autres, ſeulement profitables à eux, & treſdommageables à tout le reſte du corps public. Nous vous diſons cela, pouſſez par la naturelle affection, & iuſte obeiſſance que nous vous portons, & obligez par l'amitié que nous auez touſiours demonſtree: afin que puis que vous auez ceſt honneur d'eſtre au Conſeil du Roy, vous conſideriez bien ce que vous deuez en ceſt aſpre ſaiſon, au ſeruice de ſa Maieſté, & au public. Car c'eſt à ce coup, qu'il faut faire valloir le talent que Dieu a mis en vous, & ne faut plus tarder. Vous ſauez mieux ce que vous deuez, que nous ne le vous ſaurions propoſer: & de tant plus que vous le ſauez, de tant plus ſerez-vous coulpable deuant le iugement de Dieu, ſi vous vous y eſpargnez, ou ſi vous diſſimulez. Si promptement vous ne donnez au Roy le conſeil que vous ſauez propre, pour guerir

les maladies de sa chose publique, vous estes aussi coulpable du mal qui aduiendra, comme sont ceux qui en sont les ministres & instrumens. Plusieurs estiment, non que vous ayez donné des conseils de violence & de sang, mais que vous n'auez pas repoussé, comme il appartenoit à vn Gẽtilhomme de vostre qualité, de vostre experience, & de vostre profession, ceux qui les ont donnez: Qui nous fait craindre, voire extremement craindre, que vous ne soyez compris deuant le iuste iugement de Dieu, en la mesme cõdamnation que souffriront ceux, au banc desquels vous estes assis. Ce que Dieu ne vueille par sa saincte misericorde. Au lieu que les autres apprennent à nostre Roy, qu'il ne peut maintenir son authorité & sa grandeur sans forces estrangeres, à bõ droict odieuses & suspectes à tout homme bien affectionné à sa Courõne, à son pays, & à soy-mesme: vous au contraire apprenez luy, que la plus seure garde qu'il puisse auoir de sa personne, de sa Courõne, & de sa prosperité (apres la grace de Dieu) est la bienueillance de sa Noblesse & de son peuple: & que le moyen de regner sans armes en son pays, qui consiste à faire viure ses suiets sans crainte & sans souspeçon, est le plus Chrestien, le plus gracieux, le plus honneste, le plus certain & le plus durable qui soit. Si vous luy apprenez

ceſte leçon, dés l'heure qu'il commencera à la prattiquer, il ſe pourra dire le plus heureux Prince, le plus redoutable à ſes ennemis, & le plus cher à ſes ſuiets, qui fut onques : Si au cõtraire, luy, ſon eſtat & ſes ſuiets ſeront en pareille condition & danger. Les moyens que lon nous propoſe de paix, ne tendent qu'à noſtre coupe-gorge, & à la continuation du deſordre qui eſt par tout : & ceux qu'en toute reuerence nous requerons, ne tendent qu'à amplifier les limites que lon a aſſignees à la Parole de Dieu, duquel les plus grans Rois ne ſont que bien petis vaſſaux, & maintenant lon ne luy donne que quelques granges & fauxbourgs pour ſon regne. Ils ne tendent auſſi qu'à aſſeurer la grandeur du Roy, qui conſiſte en la reformation de la Religion & de la iuſtice, & à la conſeruation de ſes meilleurs ſuiets. Si Dieu priue tant de iugement ces conſeillers, qu'ils ne puiſſent voir clair en cela, en vain nous conſulterons des moyens de releuer ce royaume. Car c'eſt vn teſmoignage trop euident, que nos iniquitez nous ont bandé les yeux, afin que nous nous precipitions, comme aueugles, en la foſſe qu'ils ont cauee. Nous ne ſauons plus que dire : car nous ne voyons argument que de laméter. Toutefois Dieu nous fait ceſte grace, que nous n'entrons aucunement en deſfiãce, qu'il n'ait ſoin des ſiens iuſ-

ques au bout, & qu'au milieu des plus horribles tempestes, il ne leur donne plus de consolation, que les ennemis de son regne n'en auront au milieu de leurs plus magnifiques triomphes. Et voila qui essuye nos larmes, & nous resout, que pourueu que nous apportiõs vne bonne conscience, & non autre desir que de pieté & iustice, tout le monde ensemble ne nous pourra separer de la protection & benediction de ce grãd Dieu & Pere tout-puissant: laquelle nous le supplions treshumblement, qu'il luy plaise vous communiquer, afin que seruant à sa gloire, vous seruiez aussi à la restauration de l'authorité & splendeur du Roy & du royaume, & à la conseruation du repos des bons, & aspre chastiement des meschans.

Ceste lettre desia close, nous auons entendu, Monsieur nostre frere, la perte que le Roy & le royaume ont faite de tant de grans & braues Seigneurs & Capitaines, au combat qui fut Lundi entre Paris & sainct Denis. Ce subiect engendre en nous, comme en tous autres, qui sont (ainsi qu'ils doiuent) affectionnez à la Cõuronne & à la patrie, de bien contraires effects. Car d'vn costé, nous recognoissons le iuste iugement de Dieu, executé selon nostre esperance, contre ceux qui se bandent contre sa

Maiesté, pour rendre graces à ce bon Pere, de tant que leur diminution nous apporte diminution des ennemis coniurez de nostre Religion. Mais d'autre costé, quand nous considerons, aux despens de qui est faite ceste perte, & de quel corps ces membres sont coupez, nous voyons assez d'occasion de gemir amerement: & si voyons l'allegresse des ennemis de la France, à la seule grandeur & accroissement desquels, nos victoires & nos pertes seruiront à la fin. Helas, combien durera ce pitoyable argument, que nous donnons aux historiographes! Diront-ils de nous ce que Lucain disoit, descriuant la guerre Pharsalique, *Populúmque potentem, in sua victrici conuersum viscera dextra, Cognatásque acies, &c.* Esperõs-nous autre chose de la continuation de nostre animosité & aigreur, que continuation de perte publique & commune? Que pourra dire le vaincu, si le vainqueur est contraint de dire comme Pyrrhus, Si nous gagnons encor vne bataille, nous sommes perdus? Helas, demeurerons-nous endurcis encor, combien que nous ayõs tant & de si manifestes tesmoignages de l'ire de Dieu, & que nous voyons encor sa main leuee? Ne recourrons-nous point à sa misericorde, & ne gemirons-nous point deuant sa face, afin qu'il nous regarde de ses yeux paternels? Serons-nous plus gueres les

recelleurs des larrons qui nous pillent, & des meurtriers qui nous tuent? Et le nœu de societé & fraternité qui deuroit estre entre nous, sera-il coupé pour nos mortelles diuisions? Au nom de Dieu nous vous adiurons, que ne soyez point infidele à nostre Roy, ni defaillãt à vostre pays, & à vous mesmes. Proposez frãchement à sa Maiesté, ce que vous sauez qui est iuste & bon, & secourez vostre pays, vos parens, & vous mesmes promptement: sinon, la France sera la colonie des estrangers, qui s'accorderont aussi bien à saisir nos despouilles, comme nous nous accordons à les en laisser maistres. Dieu pitoyable assiste à nostre Roy, afin qu'il rende son royaume paisible sous sa suiction, & no⁹ assiste à tous, afin qu'en receuant vne saincte & seure paix de sa main, nous luy en chantions cantiques & louange à iamais.

FIN.